



Nouvelles du conseil du 9 mai 2022

Trois règlements tout bientôt en dépôt public

Dans l'optique de l'assemblée municipale qui sera convoquée le 20 juin prochain, trois règlements seront mis en dépôt public dès vendredi 20 mai. On pourra les consulter à la fois auprès de l'administration locale en version papier et sur le site internet de la commune.

Electricité et frais d'inhumation

Le premier de ces textes vise à combler une lacune en matière de redevance de concession, sur les factures d'approvisionnement en électricité. Ce nouveau règlement donnera au Conseil municipal la compétence de signer une convention avec les BKW (forces motrices bernoises) concernant leur utilisation du terrain public. Le deuxième règlement que l'on pourra consulter répond, comme dans plusieurs communes de la région, à l'augmentation constatée des cas de répudiation de succession. Le texte proposé concerne la participation communale aux frais d'inhumation, qu'il limite à un plafond de 3000 francs par cas.

Nouvelle fourchettes pour les eaux usées

Enfin, faisant suite à ce qui avait été annoncé dans la discussion menée en assemblée municipale du 6 décembre 2021, les autorités proposent de modifier la fourchette de prix contenue dans le règlement tarifaire des eaux usées. En clair, elles souhaitent abaisser le montant le plus bas de cette fourchette, dont est actuellement déjà utilisé le minima. Cette modification de règlement tarifaire permettra une plus grande réactivité et une meilleure souplesse dans la fixation des prix facturés aux consommateurs, en fonction de l'état de ce compte autofinancé.

Ne vous faites pas arnaquer !

Des individus mal intentionnés sont à l'œuvre, actuellement par téléphone, dans notre localité comme dans d'autres villages de la région. La plus grande prudence est de mise ! La Municipalité a en effet été informée récemment que des habitantes et des habitants de Sonceboz-Sombeval se sont vu proposer un espace publicitaire, dans un soi-disant prospectus prétendument en cours de réalisation avec la collaboration de la Commune. Or il s'agit là de mensonges éhontés, la publication en question n'existera jamais, la collaboration avec la Municipalité encore moins ! Les autorités invitent donc tous les destinataires d'un tel appel à raccrocher rapidement, sans prendre le moindre engagement, car il s'agit bel et bien d'une arnaque. Pour information officielle, la Municipalité n'a conclu aucun partenariat publicitaire, avec aucun démarcheur. Les seules espaces publicitaires que vend la commune sont ceux du « P'tit Journal de Sonceboz-Sombeval », une publication éditée annuellement, et pour laquelle un courrier officiel du Conseil municipal est invariablement joint à la proposition.

Un partenariat avec l'école profite à l'environnement collectif

Aujourd'hui vendredi, les élèves de l'école primaire procèdent au nettoyage des berges de la Suze, dans toute la commune. On pourra donc les voir à l'œuvre entre l'amont de la petite centrale hydroélectrique et l'ancienne entreprise Bienna. Ils ramasseront également les déchets le long de certaines rues. Pour ce travail dont profiteront aussi bien les promeneurs qui apprécient de suivre les méandres de la rivière, que l'environnement naturel et l'image de notre village, l'école recevra un montant de cinq cents francs, qu'elle pourra



Les écoliers nettoient aujourd'hui les berges de la Suze

utiliser comme bon lui semble au bénéfice de ses élèves. Cette contribution sera prélevée sur le Fonds écologique de Turbinor, lequel est prévu pour des actions de régénérations liées au cours d'eau et géré par un comité de pilotage au sein duquel siège notamment le maire, Claude-Alain Wüthrich. Le Conseil municipal se réjouit de ce partenariat et remercie chaleureusement les élèves et le corps enseignant pour cet engagement très apprécié au bénéfice de notre collectivité. Il adresse également sa reconnaissance à la société Turbinor, qui continue d'alimenter ce fonds, quand bien même elle n'en a pas l'obligation.

10-20 ans, le CAJ vous invite mercredi prochain !

Le Centre animation Jeunesse de Péry-La Heutte et environs reprend le rythme soutenu de son Animobile, qui traduit sa volonté d'être présent concrètement dans toutes ses communes membres et donc incluses à son rayon d'activité. Ces rendez-vous se déroulent à nouveau en plein air, printemps oblige ; une solution de repli est évidemment prévue pour les cas de météo capricieuse, des informations étant délivrées le jour même sur place. Pour première halte, les animatrices ont choisi un passage attendu dans notre commune, la semaine prochaine. Les dix à vingt ans sont donc très cordialement conviés à vivre ensemble un moment convivial fait de rencontre détendue, de musique, de jeux, de sirop et de blabla à gogo, mercredi 18 mai de 15 h à 18 h aux abords de la halle de gymnastique.